

COMPTE-RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE Maternelle Sauveterre

DATE 4 Mars 2014

DE 18h15

A 20h00

Participants

Madame HATRON Valérie , Directrice

Madame CLERICI Angélique, Enseignante

Madame GONZALEZ Elisabeth, Enseignante

Madame MARCHAND Marie, Enseignante

Madame ZANNI Martine, ATSEM

Monsieur D'AMECOURT Yves, Maire

Madame COMBEFREYROUX Sandrine, Adjoint au Maire chargée des écoles

Monsieur POUBEAU Florian, Secrétaire Général

Monsieur CLAVERIE Franck, Responsable du personnel

Madame BAZZANI Aurélie, Représentante des parents d'élèves

Madame DALLA SANTA Aurore, Représentante des parents d'élèves

Madame SANCHOU Christelle, Représentante des parents d'élèves

Monsieur LOGET Didier, Représentant des parents d'élèves

Absents excusés

Madame GABARROHE Marie-Laure, Inspectrice de l'Education Nationale

Madame BAZZANI Rose, DDEN

Ordre du jour :

1°- Les effectifs

2°- Préparation de la rentrée 2014

3°- Mise en place du registre santé et sécurité au travail

4°- Utilisation de la salle de motricité

5°- Les rencontres

6°- Les travaux

7°- Question des parents

1° - Les effectifs

Les effectifs actuels

PS: 38

MS: 34

GS: 33

Total: 105

Les effectifs prévisionnels

PS: 32

MS: 38

GS: 34

Total: 104

2° - Préparation de la rentrée 2014

Les inscriptions à l'école maternelle des enfants nés en 2011 se feront à partir d'avril.

Pour les enfants nés en 2012 le conseil d'école prendra une décision fin juin, lors du dernier conseil d'école, en fonction des places disponibles.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Madame Combefreyroux remercie les parents de l'école maternelle d'avoir répondu massivement au questionnaire sur l'utilisation des TAP à la rentrée 2014.

Une majorité de parents de l'école maternelle veulent inscrire leurs enfants aux TAP. La journée la moins demandée est le vendredi.

Le soir il y aura en même temps périscolaire et TAP.

Il y aura 3 heures de TAP offertes et la 4ème heure sera payante.

La mairie a fait un état des lieux des locaux qui pourront être utilisés pour les TAP (salles de sports, cantines, salles culturelles, centre loisir, salle de motricité et éventuellement les classes).

La mairie a fait un état des lieux des intervenants. Un certain nombre d'associations ont répondu favorablement. Elles pourront faire découvrir de nouvelles activités aux enfants.

La mairie dispose de 15 animateurs en interne.

Une activité durera 1h par jour et 7 semaines environ (entre chaque période de vacances).

Les inscriptions se feront à la mairie.

3° - Mise en place du registre santé et sécurité au travail

La directrice présente le registre santé et sécurité au travail. Ce registre sert à noter les observations concernant des événements accidentels, des risques d'accident et l'amélioration des conditions de travail. Les parents demandent en quoi consiste le presque accident.

Monsieur le Maire précise que le presque accident est à l'accident, ce qu'est la presque île à l'île.

Les fiches, une fois complétées par un agent ou un usager, seront déposées sur le bureau de la

directrice qui la transmettra aux personnes ou aux structures concernées.

Les observations ainsi que les suggestions ou solutions apportées seront présentées au conseil d'école suivant.

4° - Utilisation de la salle de motricité

A partir du jeudi 6 mars la salle de motricité ainsi que le matériel de motricité de l'école seront utilisés par le périscolaire. Une convention a été signée, convention qui prévoit en outre le remplacement du matériel cassé ou détérioré, l'installation et le rangement par le périscolaire. Les enseignantes tiennent à rappeler que la plupart du matériel est conçu pour être utilisé par des enfants de 3 à 6 ans. Il en va de même pour les jeux de la cour.

5° - Les rencontres

Le carnaval aura lieu le mardi 1er avril

La fête USEP aura lieu le vendredi 16 mai

La classe d'Elisabeth GONZALEZ participe à un projet découverte des musiques de jazz à Monségur les jeudis 13 mars et 15 mai de 9h30 à 10h30.

La classe de Marie MARCHAND ira découvrir les métiers d'autrefois lors des journées "les mains du patrimoine" le 4 avril à La Réole.

La kermesse aura lieu le samedi 14 juin.

5° - Les travaux

La liste des travaux est distribuée aux représentants de la mairie et des parents d'élèves.

6°-Questions des parents

La question des parents porte sur la mise en place des rythmes scolaires. Madame Combefreyroux y a répondu lors du 2ème point.

La séance est levée à 19h45.

